

L'avenir du COSOG suspendu à la décision de l'UNSA-CFDT !



Malgré les messages alarmants de certaines organisations syndicales, la CGT EP CDC tient à vous rassurer :

- **NON, le COSOG n'est pas mort.**
- **NON, ses personnels ne sont pas abandonnés.**
- **NON, vos prestations ne disparaîtront pas.**

Vous avez suivi la négociation sur l'avenir du COSOG si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à regarder en rediffusion la HMI de la CGT sur le sujet [ici](#).

Retour sur les négociations : un rapport de force gagnant

Dès le début, l'UNSA et la CFDT ont accepté les conditions de la direction pour une subvention en hausse de 700 000 € sur un budget total de 18 millions d'euros. Actant de fait une baisse des effectifs.

Attitude qu'on peut résumer par : "nous on prend le pognon et débrouillez-vous pour la suite !"

La CGT EP CDC s'est alors engagée avec l'intersyndicale CFE-CGC et SNUP pour porter des revendications en faveur du personnel et du COSOG.

Ensemble, nous avons obtenu :

- Le maintien de tous les emplois : 70 ETPT au lieu des 65 initialement prévus.
- Une prime pérenne de 1 500 € pour les agents mis à disposition, grâce à l'application de la prime mobilité.

 Ce que l'UNSA/CFDT allait signer	 Ce que nous avons obtenu
65 ETPT	70 emplois maintenus
Prime unique de 1500€	Prime pérenne de 1500€ via le dispositif mobilité

Pourquoi avons-nous refusé de signer la convention actuelle ?

Rappelons que depuis le début l'unique souci de la direction est de "sortir" les effectifs du COSOG de l'EP (rappelez-vous l'épisode des CDP), non pas pour cause de non-conformité mais du fait de l'engagement de l'ancien DG envers la commission de surveillance et du ministre de l'Economie de l'époque de diminuer les postes au sein de l'EP...

L'intersyndicale a, dans la négociation de ces dernières semaines, pu obtenir satisfaction sur quasiment toutes ses demandes. Ne restait sur la table que notre demande de décorrélacion, c'est-à-dire le fait de traiter d'un côté la mise en conformité du COSOG et de l'autre l'augmentation de la subvention allouée au COSOG par la DRH.

En ne voulant pas accepter cette décorrélacion, l'UNSA savait pertinemment que l'intersyndicale voterait contre le projet de convention. Ils n'ont jamais eu comme objectif de "sauver le COSOG" !

Il n'a jamais été question de mettre en cause les prestations proposées par le COSOG !

Vous voulez une preuve ? Le CA du COSOG s'est terminé à 12h03 et la communication de l'UNSA était envoyée à l'ensemble du personnel à 12h11. Leur communication était déjà prête, ils n'ont jamais voulu négocier ou accepter quoique ce soit ! Le blocage est de leur fait et assumé, enfin pas en public...

Voici comment l'UNSA "dialogue" avec les autres organisations syndicales, avec un pistolet sur la tempe ! Rien à voir avec une prétendue responsabilité, ni la défense du COSOG !

Pourquoi un tel blocage ?

Le blocage pourrait sembler mineur et honnêtement, il l'est.... d'où notre incompréhension totale sur la position de l'UNSA-CFDT.

La solution est très simple il suffit dans un même CA du COSOG d'avoir deux sujets soumis au vote :

- l'un sur la convention de gestion ;
- l'autre sur le budget pour acter l'augmentation de subvention allouée au COSOG.

Mais il faut que l'UNSA le veuille bien... et nous sommes aujourd'hui confronté à ce problème. L'UNSA et la CFDT ne veulent pas de ce double vote alors que la CGT a donné toutes les garanties nécessaires de son vote favorable sur ces 2 points.

Et maintenant, quelles suites ? La balle est dans le camp de la coalition UNSA -CFDT !

Une réunion, à l'initiative de la DRH, a eu lieu ce mercredi 2 avril, en présence de l'ensemble des secrétaires généraux de syndicats. La direction y a présenté son projet pour la continuité des œuvres sociales, Vous le trouverez [ici](#).

La CGT EP CDC, soucieuse de l'intérêt du personnel, a participé à cette réunion pour trouver une issue et débloquer la situation dans la continuité de son action de ces dernières semaines.

L'avenir du COSOG va se jouer dans les prochaines semaines avec un nouveau conseil d'administration du COSOG le 29 avril. **Tout dépend d'eux !**

Vous pouvez compter sur la CGT pour vous défendre. La CGT partage les mêmes intérêts que ceux des personnels du COSOG et de l'EP.

Une négociation avec la Direction n'est jamais simple. Il s'agit d'un rapport de force à établir pour obtenir gain de cause sur la base de revendications. Cela est d'autant plus difficile lorsque 2 organisations syndicales, qui plus est majoritaires, soutiennent la direction dans son projet.

Cet épisode du COSOG est l'illustration au quotidien des négociations avec la direction et ses syndicats affiliés. Pour que vos revendications soient entendues et défendues, vous pouvez compter sur la CGT EP CDC !

Nous retrouver

cgtcdc.reference-syndicale.fr

